



A Guer, le 30 janvier 2017

Mr CLESSE Jean-Sébastien  
[Js.kls@laposte.net](mailto:Js.kls@laposte.net)

## NOTE D'ORGANISATION

**Objet** : rencontre Aviron Indoor 2017.

Annexe :

1. Affiche
2. Les partenaires
3. Organisation
4. Formulaire d'inscription

Le samedi 10 juin 2017, l'Aviron Indoor de l'ASAEC organise la 4<sup>ème</sup> édition internationale du challenge d'Aviron Indoor dans le gymnase des écoles de Saint Cyr Coëtquidan en partenariat avec la Fédération Française d'Aviron pour délivrer les premiers titres « Critérium National » sur des longues distances.

Cette note a pour but de préciser, en annexe, l'organisation de cette manifestation.



**Samèdi 10 juin 2017**

**- 21097m**

**- 42195m**

**- 100km**



***Les Défis de  
St-Cyr Coëtquidan***

**Critérium National**



## PARTENAIRES



**La Fédération française d'aviron** est l'instance gérant l'aviron en France. Elle fut créée en 1890, elle a pour actuel président Mr Jean-Jacques Mulot. C'est donc 403 clubs, 100 000 pratiquants, 45000 licenciés et 8,5% d'augmentation du nombre de licenciés par rapport à 2011. ([www.avironfrance.asso.fr](http://www.avironfrance.asso.fr))

**Ligue Aviron Bretagne** Les Presselais 35660 Renac



### **La Fédération des Clubs de la Défense**

Depuis plus de 50 ans, la Fédération des Clubs de la Défense est reconnue pour ses actions, au service du sport et de la culture, au sein de la communauté défense. Elle représente près de 190 000 licenciés, issus du milieu militaire ou non, qui partagent leur passion dans les 430 clubs de la fédération. ([www.lafederationdefense.fr](http://www.lafederationdefense.fr))



### **La Ligue Ouest** ([www.ligueouest-fcd.fr](http://www.ligueouest-fcd.fr))

Elle couvre le territoire des régions Bretagne, Pays de la Loire, Haute et Basse Normandie. Son siège est installé à Rennes. Elle regroupe 41 clubs et 24 600 licenciés répartis sur les 14 départements du Grand Ouest. Les associations, qui la composent, jouent un rôle primordial dans le maintien en condition physique des personnels militaires, dans la cohésion et la condition des personnels en général et de leur famille.



### **L'Association Sportive et Artistique des Ecoles de St-Cyr Coëtquidan**([www.asaec.fr](http://www.asaec.fr))

L'ASAEC, forte de 1700 adhérents, s'ouvre aux familles de militaires et de civils du site de Coëtquidan. La vocation première de notre association est de permettre à tous de bien vivre dans la garnison et de développer ses talents artistiques et sportifs dans une atmosphère familiale.

*L'ASAEC est affiliée à la Fédération Française d'Aviron*

*club d'Aviron Indoor officiel.*



### **LA GMPA**

L'association *GMPA* propose à plus de 340 000 personnes différentes offres d'assurance adaptées aux militaires, policiers, pompiers, douaniers et à leurs familles. Partenaire officiel des ESCC pour la plupart des actions menées dans le domaine des activités sportives.

### **MEDIA AVIRON**



Spécialisé dans le secteur d'activité de l'édition de revues lié au milieu de l'aviron.



### **IO-Rennes**

L'IO-Rennes est l'unique école bretonne d'ostéopathie en formation initiale agréée par le Ministère de la Santé et enregistrée au Rectorat de Rennes. Elle est la première école d'ostéopathie en Bretagne.



## ORGANISATION

### 1 – Technique

Cette organisation proposera 3 courses reparties selon ces formats suivants :

1. **21097 m** :

- Solos (Hommes/Femmes) et
- Tandems (Hommes/Femmes/Mixtes).

2. **42195m** :

- Tandems (Hommes/Femmes/Mixtes),
- Carrés (Hommes/Femmes/Mixtes),

3. **100km** en équipe (Hommes/Femmes/Mixtes).

#### **Constitution des tandems, carrés et équipes :**

Les courses peuvent être réalisées en groupe définis, soit uniquement d'hommes, soit uniquement de femmes ou bien, être mixte (au minimum 1/3 d'hommes et 1/3 de femmes).

Les équipes mixtes, doivent faire ramer au moins 1/3 de la distance totale par les femmes.

#### **Catégories d'âge :**

Les catégories d'âge sont définies par tranche de 10 ans (20-29, 30-39, 40-49.etc.).

L'âge pris en compte pour la classification est celui atteint par le compétiteur dans le courant de l'année figurant sur la licence en cours de validité.

Les catégories d'âge des non licenciés sont identiques.

Le plus jeune participant déterminera la catégorie d'âge d'engagement.

#### **Le poids :**

Les rameurs courant dans une catégorie PL devront obligatoirement se faire peser à 7h30 le samedi 10 juin 2017.

Les personnes inscrites dans les catégories PL qui ne se présenteront pas à la pesée, ou qui ne seront pas au poids pourront concourir mais seront classées parmi les toutes catégories (TC).

Les différents formats d'équipe sont liés aux catégories de poids et d'âge.

Le poids le plus élevé déterminera la catégorie de poids (PL ou TC) d'engagement.

Lightweight Women:  $\leq$  61.5kg

Heavyweight Women:  $>$  61.6kg

Lightweight Men:  $\leq$  75kg

Heavyweight Men:  $>$  75kg



### **Classification fonctionnelle retenue pour les handis :**

#### **TA : Tronc Bras**

MINIMA :

- Amputation bilatérale au niveau des genoux ou
  - Atrophie des quadriceps ou
  - Combinaison des précédents
- ou
- Classement éligible CP-ISRA classe 5
- ou
- Handicap équivalent à une lésion complète L3 ou
  - Handicap équivalent à une lésion incomplète en L1

#### **LTA : Jambes Tronc bras**

MINIMA :

- Éligibilité IBSA en B1, B2 ou B3 ou
- Amputation d'1 pied niveau articulation des métatarses ou
- Handicap équivalent lésion incomplète S1 ou
- Amputation de trois doigts d'une main ou
- Classement éligible CPISRA classe 8

### **Records :**

**Cette organisation sera marquée par des tentatives de records de France et du Monde sur cette distance, par catégorie de poids et d'âge.**

Tous les records doivent respecter au moins une des exigences suivantes :

- Utilisation d'un PM3, PM4 ou PM5 avec un code de vérification.
- Réalisation en public, présence de témoin pour valider la conformité de la performance.
- Enregistrement sur vidéo ou prises de photos régulières (toutes les heures) et conservation d'une trace des résultats finaux.
- L'utilisation des systèmes Rowpro, Venue race et de logcards seront pris également en compte.

#### **Programmation officielle du moniteur PM3, PM4 ou PM5 pour les courses :**

Menu principal PM3/PM4/PM5

- choisir « sélection d'entraînement »,
- sélectionner « nouvelle séance d'entraînement » puis « intervalles /variable ».

Ceci permet de mettre un intervalle distance choisie, avec un intervalle de repos de 0:00.

#### **Reconnaissance des records officiels :**

Les résultats seront retranscrits sur le formulaire officiel, signés, et joints avec le fichier excel du logiciel et les photos à Concept2. Un représentant de la fédération assurera la validité des records.



## 2- Déroulement

### Vendredi 09 juin :

- 17h00 : :Accueil des participants au gymnase,  
formalités administratives (contrôle du certificat médical,  
de la licence, etc...).
- 19h00 : Repas des rameurs.

### Samedi 10 juin :

- 07h30 : Petit déjeuner
- 08h30 : Début du challenge dans le gymnase.
- 18h00 : Fin du challenge.
- 19h00 : Repas des rameurs.

- Dimanche 11 juin : Départ des participants le matin (le site de restauration sera fermé).

## 3 - Hébergement

Les participants pourront être logés sur réservations anticipées et personnelles.

Nous avons un partenariat avec :

- le camping-aleth qui propose des chalets confortables.([www.campingleth.com/](http://www.campingleth.com/)) (40 euros pour 3 personnes ou 85 euros pour 6 personnes par nuitée et en fonction de l'effectif).
- l' hôtel Le BELLEVUE (02 97 75 70 51) sur le centre bourg (800 m de l'autre hôtel). Prix à voir avec la réception, chambre de 40 à 85 euros la nuitée.

## 4 - Alimentation

Les repas du vendredi soir et du samedi soir (12 euros/ repas) seront pris ensemble ainsi que le petit déjeuner du samedi matin (2 euros/ repas) sur réservation, à réaliser auprès de l'organisation **avant le 05 mai 2017**.

Ceux qui souhaitent être libres de prendre leurs repas en centre bourg seront invités à s'y rendre par leurs propres moyens (800 m à pied).

## 5 – Participation

Les inscriptions sont ouvertes à tous, la possession d'un certificat médical avec la non contre-indication à la pratique de l'Aviron Indoor en compétition est obligatoire pour TOUS. Les licenciés FFSA présenteront la licence de la saison en cours sur laquelle doit figurer cette même non contre-indication.



## **6 - Transport**

Un véhicule ASAEC de 9 places sera perçu par un animateur de la section musculation : le JUMPY 7845 ZC 56.

Il sera responsable du véhicule depuis la perception jusqu'à la réintégration.

Les noms des responsables seront fournis au secrétariat **début mai 2017**.

## **7- Aménagement du site**

La mise en place du défi aviron indoor se fera **le vendredi 09 juin 2017**.

**Les participants seront placés dans l'alvéole 1**, pour être au plus près des vestiaires, sanitaires, ainsi que la partie ravitaillement.

**Un stand avec des élèves ostéopathes sera placé en alvéole 2.**

DES CHAUSSURES PROPRES, DE SALLE seront imposées.

Le démontage se fera le samedi dès l'épreuve réalisée et le dimanche matin.

## **8 - Engagement et droits d'engagement**

Les engagements se feront à l'aide du formulaire figurant en annexe 4 et ils seront adressés **avant le 29 avril 2017** à : [js.kls@laposte.net](mailto:js.kls@laposte.net).

Le montant de l'inscription est fixé à 10 euros pour les non licenciés FFA et 7 euros pour les licenciés FFA.

Les chèques se font à l'ordre de : **ASAEC**.

**En cas de forfait d'un participant, quelle que soit la raison et la date, merci de prévenir de façon lisible par courriel ou par téléphone, le nom, la catégorie et le club de la personne.**

## **9 – Remise des récompenses**

Dès la fin de toutes les courses, une remise de prix se déroulera dans le gymnase vers 18h30.

## **10 – Assurance**

La licence FCD (Fédération des Clubs de la Défense) couvre les risques dans les conditions du contrat fixé pour les organisations sportives, y compris les déplacements (véhicules inscrits sur le registre de sortie des véhicules du club) uniquement pour les licenciés de la FCD (même temporaires).

L'organisation sera conforme à la réglementation du code du sport.

Une assurance ASAEC couvre les clubs de la défense pour l'accueil du public.

Les modèles seront en conformité avec la réglementation FCD.

Les assurances sont couvertes par la licence fédérale pour les licenciés FFA.

Les non-licenciés FFA devront présenter un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'aviron indoor en compétition datant de moins d'un an.



## **11 – Sécurité**

Les participants seront munis de leur carte d'identité qui devra être déposée au poste de sécurité à l'entrée du camp des ESCC.

Un listing complet et détaillé précisant le nom des participants et des accompagnateurs sera donné au bureau sécurité.

Un personnel de l'organisation sera chargé du contrôle des entrées au poste de sécurité.

La circulation des véhicules sur le camp est réglementée, les participants laisseront leur carte d'identité ou permis de conduire au poste de sécurité pour pouvoir y accéder.

La circulation de TOUS est liée uniquement aux abords du lieu de compétition, des hébergements et des sites d'alimentation.

Un personnel de l'organisation encadrera leur arrivée et leurs déplacements.

Un personnel de l'organisation sera chargé de vérifier le contenu des sacs à l'entrée du gymnase.

### **Soutien santé :**

Durant tout le challenge, une équipe de secouriste assurera la surveillance sur le lieu de la compétition. Elle disposera d'un véhicule, de matériels de secours et de personnels qualifiés.

Des élèves encadrés de l'**Institut d'Ostéopathie de RENNES** assureront le suivi des participants durant le challenge.

### **Accès des média :**

Les personnalités désirant couvrir l'événement devront recevoir au préalable l'autorisation de l'Officier de communication des ESCC.

Elles seront guidées sur le site par un membre de l'organisation chargé des relations avec les média.

## **12 – Personnel bénévole**

Les personnes désirant participer de façon bénévole à l'organisation devront être identifiées, ou déjà être licenciées à la FCD.

Différentes tâches seront confiées :

- Accueillir des participants.
- Assurer le bon cheminement « gymnase-hôtel-restauration ».
- Contrôler et valider la pesée officielle.
- Assurer le bon fonctionnement des courses (chronométrage, pauses, ravitaillement..).
- Valider toutes les heures une prise « photo » des écrans.
- Répondre aux exigences imprévues.
- Participer au démontage de l'organisation sportive.

Toute aide sera la bienvenue et profitable au développement de l'ASAEC !



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Veillez remplir ces tableaux :

Partie INSCRIPTION :

Course choisie : .....

**Taille de débardeur** : .....

<input type="checkbox"/>	SOLO
<input type="checkbox"/>	TANDEM
<input type="checkbox"/>	SMALL TEAM
<input type="checkbox"/>	LARGE TEAM

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	AGE	POIDS

Partie LOGISTIQUE

<b><u>Moyen de Locomotion</u></b>		
Avion	Date d'arrivée	
	Heure d'arrivée	
	Numéro du vol aller	
	Date départ	
	Heure départ	
Train	Numéro du vol retour	
	Date d'arrivée	
	Heure d'arrivée	
	Numéro du train aller	
	Date départ	
Voiture	Heure départ	
	Numéro du train retour	
	Date d'arrivée	
	Heure d'arrivée	
	Date départ	
Heure départ		
besoin d'un covoiturage	oui	non
<b><u>Hébergement</u></b>	Nombre de nuits	
<b><u>Alimentation</u></b>	Nombre de petits déjeuners	
	Nombre de déjeuners	
	Nombre de dîners	



## FICHE D'ADHESION EXTERIEUR DEFENSE 2016-2017

### INSCRIPTION TEMPORAIRE OBLIGATOIRE

Et à rendre avant le **29 avril 2017**

A remplir en lettres majuscules

Nom - Prénom : .....

Lieu de naissance : .....

Date de naissance : ...../...../..... Sexe :  M  F

Date du certificat médical demandé pour l'aviron indoor en compétition : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : .....

☎ Port. ....

Mail : .....

☎ Personne à contacter en cas d'urgence : .....

Qualité :  Extérieur aux écoles  Etudiant  Retraité

Conformément à l'article 38 de la loi du 16 juillet 1984, les associations sont tenues d'informer les adhérents de l'intérêt de souscrire une assurance complémentaire ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de danger corporel. A cet effet, l'A.S.A.E.C. tient à la disposition de ses adhérents des formules de garantie susceptibles de compléter celles de l'assurance du club.

J'accepte le règlement intérieur de l'ASAEC et de la (ou des) section(s) à laquelle (ou auxquelles) j'adhère.

A Guer, le

(lu et approuvé et signature)

### PARTIE RESERVEE AU SECRETARIAT ASAEC :

Règlement : chèque n° ..... Banque.....

VISA DU RESPONSABLE de l'organisation :

« Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 réformée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit, vous pouvez vous adresser au secrétariat de l'ASAEC au 02 97 75 77 41 ou [asaec@orange.fr](mailto:asaec@orange.fr) »